

Un 4^e groupe scolaire à Bruz

Point d'étape de la réflexion

Janvier 2021



Situation de départ

L'héritage de 2019

Début 2017

La précédente équipe municipale négocie le nouveau [PLUi](#) sans y intégrer d'emplacement d'équipement collectif.

Fin 2017

Elle constate que les bâtiments scolaires vont arriver à saturation. Elle commande alors une étude au [cabinet IAD](#).

En 2018

L'étude conseille à la municipalité de créer une école à l'ouest de la ville.

Rentrée 2019

L'équipe municipale implante 4 [préfabriqués](#) dans 2 écoles saturées : Champ l'évêque et Vert Buisson.

En 2019

La municipalité décide de construire l'école à l'est, sur le site de la [MDA](#) pour ouverture en 2023 : c'est un des deux derniers terrains disponibles compatibles avec le projet.

Installation de la nouvelle équipe municipale le 26 mai 2020

Réflexion de la nouvelle équipe

Prise en main du dossier et découverte de l'étude [IAD](#)

de 2018 avec plusieurs constats : les effectifs augmentent, il y a urgence à construire un 4^e groupe scolaire, de préférence à l'ouest de la ville.

Interrogations

Les affectations scolaires des élèves, dont beaucoup vivront à l'ouest (voir développement urbain : page 7), seront-elles cohérentes avec la construction d'une école à l'est de la ville?

Quelles complications risque-t-on ? Quels seraient les impacts d'un tel choix?

-> distance école-domicile, trajets en voiture, coûts, embouteillages, pollutions

Après réflexion et étude des données, la localisation à la [MDA](#) ne paraît pas être un lieu pertinent pour l'implantation d'un nouveau groupe scolaire.

Une autre solution à l'ouest est recherchée.

- **Juin 2020 : prise en main du dossier**
 - Calendrier pré-établi par les Services Techniques pour garantir une ouverture en 2023.
 - Décision à prendre sur l'emplacement pour septembre 2020.
 - Commande d'une étude de flux de circulation à Rennes Métropole.
- **Septembre 2020 : décision d'implantation au Vert Buisson**
 - Les données confirment le besoin d'une autre école à l'ouest.
 - Décision de localiser l'école au Vert Buisson, plaine Yann Fañch Kemener
- **Novembre 2020 : constat du ralentissement démographique**
 - Commande d'une étude au [cabinet PREAU](#) pour mise à jour des données démographiques.
 - Constat d'une stagnation de la natalité locale.
 - Baisse de la fréquentation annoncée dans les écoles de Bruz à la rentrée prochaine 2021.
 - Des nouveaux éléments en matière d'effectifs (cf page 12) montrent que l'urgence devient relative .
- **Décembre 2020 : possibilité de révision du PLUi**
 - Une note de Rennes Métropole donne la possibilité aux nouvelles équipes municipales de modifier les possibilités de construction de certaines zones de la ville.
- **Janvier 2021 : nouveau calendrier**
 - La combinaison de ces nouvelles données offrent la possibilité de rechercher de nouveaux terrains.
 - Ces recherches nécessitent la mise en œuvre d' un nouveau calendrier et un report d'une année pour la date d' ouverture du 4^{ème} groupe scolaire.
 - Ces modifications sont soumises à conformité des règles d'urbanisme globales.
 - Création de groupes de travail : recherche d'une solution pour soulager le périscolaire de Vert Buisson, recherche d'un nouveau terrain à l'ouest de la ville, sous la direction de l'adjointe à l'urbanisme et de l'adjoint à l'éducation.

Les abréviations, dans ce document, font référence à des lieux, des études ou des termes techniques

1AU	technique	Zone à urbaniser - prête pour un projet d'habitat
2AU	technique	Zone destinée à être urbanisée, à moyen ou long terme
ALSH	technique	Accueil de loisirs sans hébergement, dit aussi Centre aéré ou Centre de Loisirs
Cabinet PréAU	entité	Bureau d'études, de conseil et d'assistance aux maîtres d'ouvrage, dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de la construction de bâtiments et d'équipements
Est / Ouest	lieu	Deux parties de la ville, séparées par la voie ferrée, reliées par 2 ponts routiers.
IAD	entité	Cabinet IAD territoire digital, expert en réalisation d'études de prospective scolaire « Etude IAD » : commandée en 2017, conclut à un besoin d'école à l'Ouest de la ville
MDA	lieu	Maison Des Associations située 59 avenue Alphonse Legault
PC	technique	Permis de construire
PLU-i		Programme Local d'Urbanisation intercommunal. Compétence de Rennes Métropole, approuvé par la ville. Etablit en 2017, voté en 2019, applicable en 2020, modifiable en 2022.
PLH	technique	Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques.
Préfabriqués	technique	Bâtiment préfabriqué implanté dans l'école pouvant servir à créer une nouvelle classe, salle périscolaire, de restauration d'appoint
RM		Rennes Métropole A fourni l'étude sur les flux de déplacement commandée en juin 2020
VB	lieu	Vert Buisson (quartier du)
ZAC	technique	Zone d'Aménagements Concertée
Zone de proximité	technique	Zone pour laquelle les écoliers peuvent rejoindre leur école à pied. On estime le rayon à 500m autour d'une école.

Pourquoi ne pas construire à l'est comme prévu initialement ?


En 2018, l'étude du cabinet IAD constate que :

- 2/3 des nouveaux élèves viennent des quartiers Ouest
- 2/3 des projets immobiliers sont situés à l'Ouest (réalisations 2020-2023 et projets 2024-2030)

Aménagement

PROVENANCE DES ELEVES

D'ECOLE PRIMAIRE

On observe que les élèves de l'école de Champ l'Evêque  sont les plus nombreux à avoir leur domicile éloigné de l'école. De plus, les trajets automobiles et le trafic pour y accéder sont importants.

Écolier inscrit à la rentrée 2017 dans :

 l'école élémentaire Vert Buisson

 l'école élémentaire Prévert

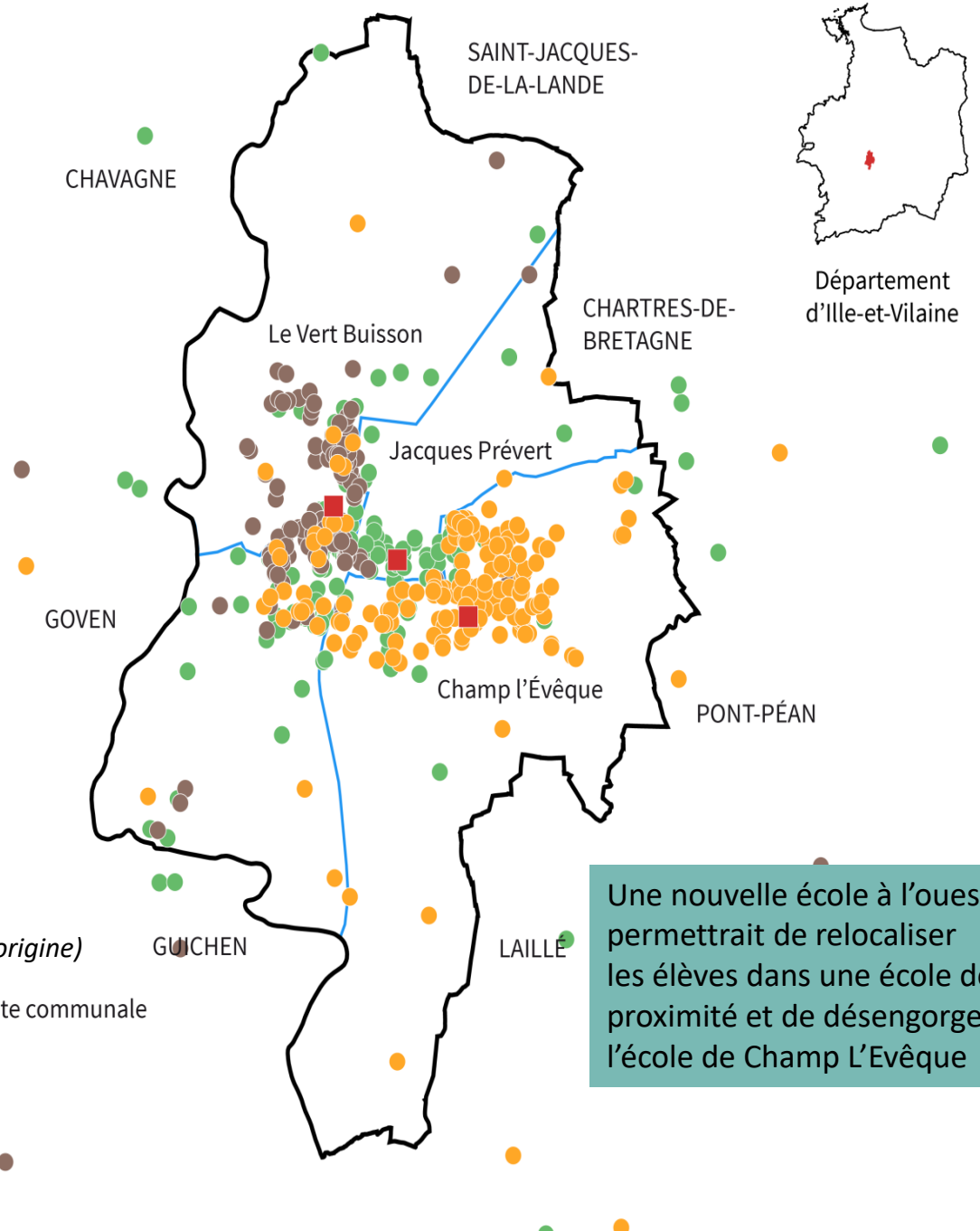
 l'école élémentaire Champ l'Évêque

(Un point de couleur correspond au domicile d'origine)

 Limite communale

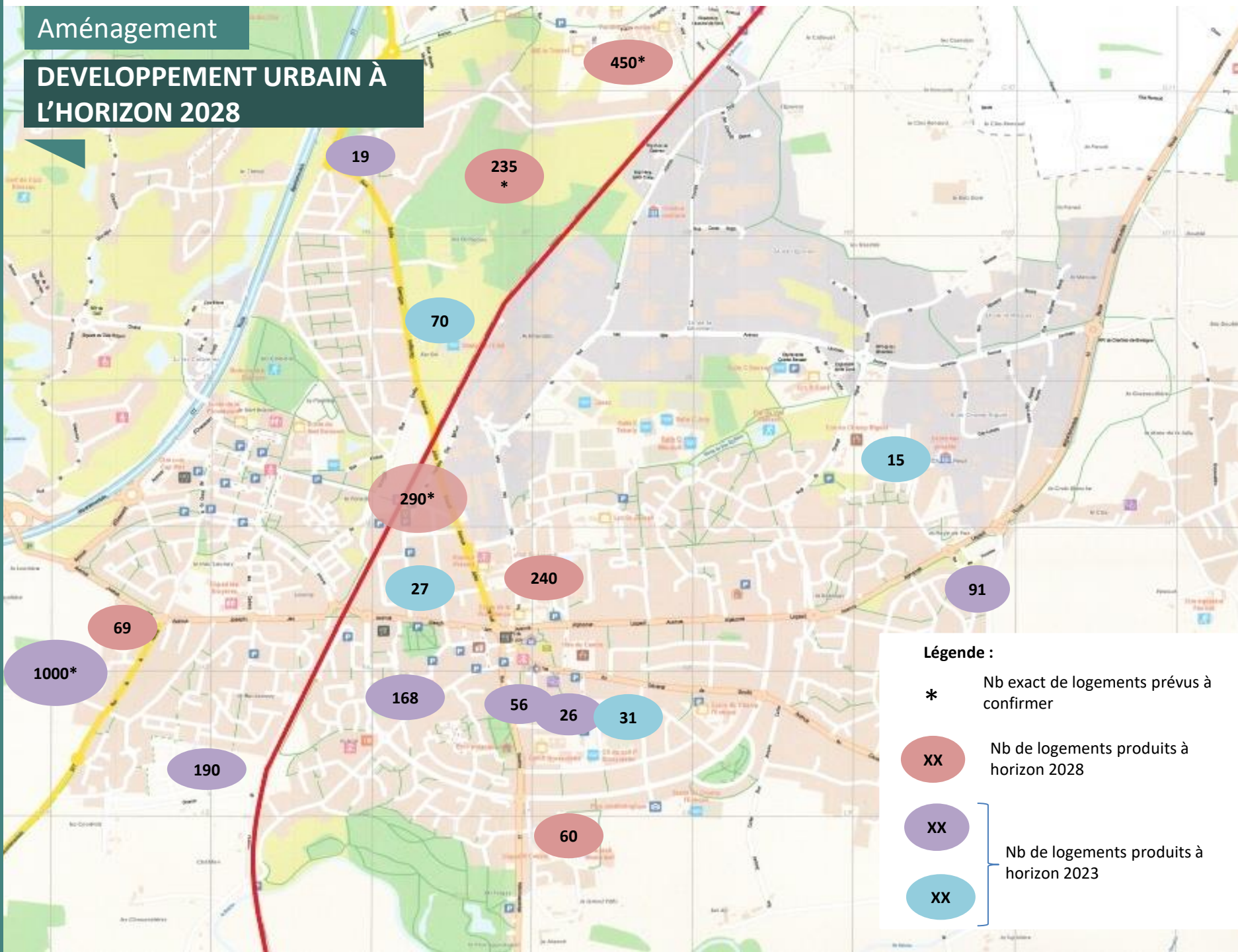
 École élémentaire

 Limite de secteur d'école



Une nouvelle école à l'ouest permettrait de relocaliser les élèves dans une école de proximité et de désengorger l'école de Champ L'Evêque

DEVELOPPEMENT URBAIN À L'HORIZON 2028



Légende :

- * Nb exact de logements prévus à confirmer
- XX Nb de logements produits à horizon 2028
- XX } Nb de logements produits à horizon 2023
- XX }

Jusqu'en 2019, la précédente municipalité a accordé un certain nombre d'autorisations pour des programmes immobiliers, répartis sur la ville. On constate que les projets se situent davantage à l'ouest.

Des éléments à prendre en compte :

- . l'harmonisation du [PLH](#) en prenant en compte l'attractivité et le développement de la ville.
- . la négociation avec Rennes Métropole pour l'attribution des logements sociaux.
- . la volonté politique de l'équipe en place de réduire le rythme de constructions de logements dans les années prochaines.

CARTE (légendes)

Jusqu'en 2023 (cercles violets et bleus), les quantités de logements en construction entre l'ouest et l'est sont équivalentes.

Les constructions 2023-2028 (cercles roses) seront plus nombreuses à l'ouest.

La hausse des besoins scolaires se situe à l'ouest de la ville

Quelle évolution des effectifs dans les écoles ?

- De combien de classes manque-t-on aujourd'hui ?
- Qu'en est-il pour les cantines, l'accueil périscolaire et l'ALSH ?
- Qu'en sera-t-il à moyen terme ?

CAPACITE D'ACCUEIL (2020)

Source : Etude IAD 2018

Ecoles	Capacité en nb de classes	Nb de classes actuelles	Salles transformées ou ajoutées
Champ l'Evêque maternelle	5	6	1 <u>préfabriqué</u>
Champ l'Evêque élémentaire	12	12	
J. Prévert maternelle	5	6	la bibliothèque transformée en classe
J. Prévert élémentaire	10	11	transformation de la salle informatique
Vert Buisson maternelle	6	7	1 préfabriqué
Vert Buisson élémentaire	10	11	1 préfabriqué
total	48	53	

Le manque de classes a conduit à transformer certains espaces en salles de classe, ou à installer des préfabriqués.

4 préfabriqués sont utilisés et 4 salles annexes (bibliothèque, hall, informatique) servent à d'autres fins (périscolaire).

Les bâtiments actuels abritent non seulement l'activité scolaire au sens strict mais aussi des salles d'activités périscolaires, de restauration et aussi l'ALSH pendant les vacances scolaires et les mercredi.

Les espaces deviennent limités par rapport au nombre d'enfants accueillis.

Un groupe de travail va réfléchir et apporter des solutions concrètes en attendant l'arrivée du nouveau groupe scolaire

L'accueil périscolaire concerne les temps avant et après les horaires de classe, avec les temps d'animation hors classe. Des locaux propres sont nécessaires, car les salles de classes ne sont pas toujours adaptées ou disponibles.

L'ALSH se répartit entre certaines écoles et la Maison des Enfants (hors période de travaux).

ÉCOLES IMPACTÉES (chiffres 2020)

Champ l'Evêque élémentaire :

Depuis 2 ans, les effectifs dépassent les capacités : 44 élèves (2 classes) viennent en plus des 254 normalement accueillis.

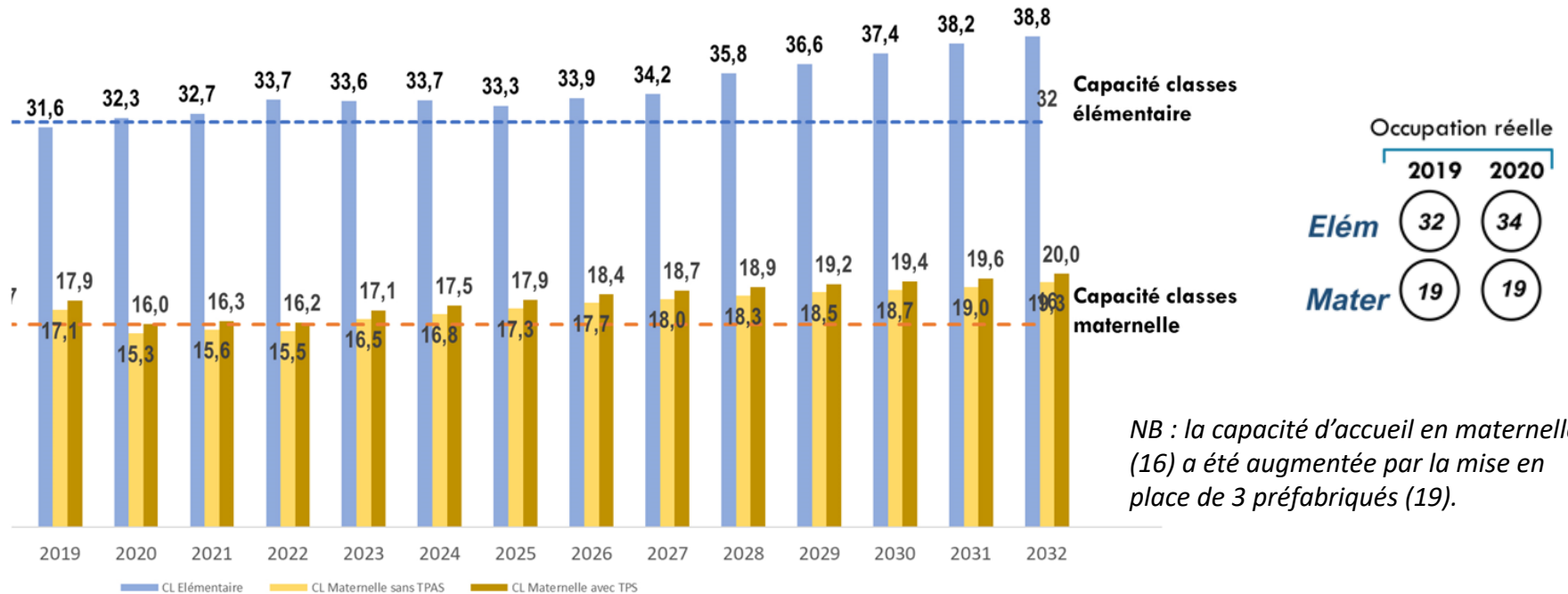
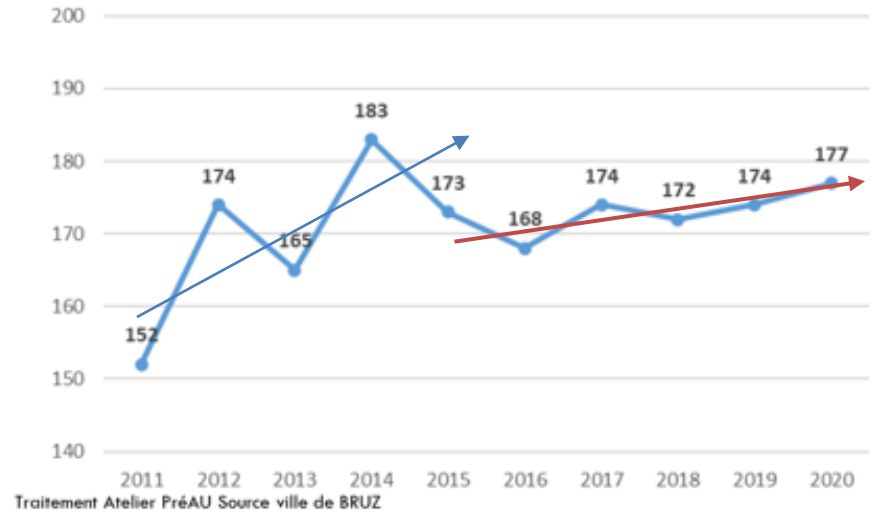
Vert Buisson élémentaire :

En 2020, les effectifs dépassent de 23 élèves (1 classe) la capacité normale de 248.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

La courbe de la natalité s'infléchit. L'évolution des naissances conduit à une quasi-stagnation des effectifs en maternelle et élémentaire jusqu'en 2027.

C'est ensuite qu'on observe un début de remontée forte des effectifs.



NB : la capacité d'accueil en maternelle (16) a été augmentée par la mise en place de 3 préfabriqués (19).

**Une nouvelle école : où,
quand, comment?**

QUELLE ÉCOLE SOUHAITÉE

- Cour aménagée et valorisant la mixité garçons-filles, végétalisée, ouverte sur l'extérieur.
- Environnement favorable à l'épanouissement des élèves s'inscrivant de manière harmonieuse dans le paysage.
- Salle de sports à proximité (à construire).
- Au cœur d'un quartier avec un renouvellement démographique, favorisant les déplacements doux.
- Energies renouvelables, aux normes écologiques actuelles.
- Ecole innovante.

COMMENT

- Associant regards des professionnels de l'éducation, des riverains, des parents d'élèves.

QUAND

- Temps de concertation : (en cours de définition)
- Temps de mise en œuvre : (en cours de définition)
- Délais de construction : (en cours de définition)
- Date prévue d'ouverture : rentrée 2025



Exemple d'une cour d'école avec potagers pédagogiques

Localisation

PLAINE YANN FAÑCH KEMENER ?

EMPRISE AU SOL

Dans un premier temps, le terrain de la plaine Yann Fañch Kemener (plaine du Vert Buisson) a été étudié pour l'implantation du 4^{ème} groupe scolaire.

Dans le projet initial (à la MDA), 6500 m² suffisaient à accueillir une école de 16 classes incluant les cours de récréation.

Le report de cette surface apparaît sur la vue aérienne à droite : environ un tiers de la surface de la plaine serait utilisé.

ATOUTS

- Terrain disponible appartenant à la commune
- Proximité du réseau routier et de la gare avec la future ligne tram-bus incitant au transport collectif

INCONVENIENTS

- Deux écoles voisines dans un périmètre commun
- Espace vert partagé en partie impacté



Image 1 : emprise de 6 500 m² sur la plaine (surface correspondante à la parcelle MDA)

Une recherche d'un autre terrain présentant des atouts plus favorables est en cours étant donné l'opportunité de reclassification de nouvelles zones de la commune.

LOCALISATION

Une autre implantation que les deux premières hypothèses (Maison des Associations et Yann Fañch Kemener) est étudiée. Elle fait l'objet d'une recherche de la part de l'équipe municipale actuelle, à l'ouest de la ville.

Il faut alors identifier un terrain constructible et situé de manière optimale, dont le « zonage » corresponde à sa destination, disponible, ou dont l'acquisition rapide soit envisageable.

PLU-I

Le territoire d'une commune est découpée en une multitude de zones, chacune étant destinée à un usage.

C'est le [PLU-i](#) établi avec Rennes Métropole qui détermine ce zonage.

L'implantation d'un groupe scolaire s'effectue sur un zonage approprié, en adéquation avec son utilité.

Des modifications du PLU-i peuvent être envisagées selon des procédures spécifiques qui requièrent de prendre le temps nécessaire pour les réaliser.